

5.4

Avis d'intention des assujettis et autres avis

5.4 AVIS D'INTENTION DES ASSUJETTIS ET AUTRES AVIS**OMEGA COMPAGNIE D'ASSURANCE GÉNÉRALE****Avis du maintien d'une autorisation à la suite d'un changement de nom**

Avis est donné que l'Autorité des marchés financiers a maintenu inchangée l'autorisation d'exercer au Québec l'activité d'assureur d'Omega Compagnie d'Assurance Générale (nom utilisé au Québec par Omega General Insurance Company) à la suite du réexamen effectué en raison du changement de son nom pour celui de :

Accelerant Compagnie d'Assurance du Canada (nom utilisé au Québec par Accelerant Insurance Company of Canada)

Cet avis fait suite à l'avis d'intention publié le 7 décembre 2023.

Pour plus d'information concernant cet assureur, veuillez accéder au *Registre des assureurs, institutions de dépôts et sociétés de fiducie* disponible sur le site Web de l'Autorité à l'adresse suivante :

<https://lautorite.qc.ca/grand-public/registres/registre-assureurs-institutions-de-depots-et-societes-de-fiducie>

Fait le 22 février 2024